



Peut-elle changer mon séjour?

Par **membre**, le **18/03/2011** à **10:27**

Bonjour,
je suis un demandeur d'asile et j'ai un séjour provisoire sur le territoire Français en attendant la suite de mon affaire. Mais ce séjour ne me donne pas droit au travail. Et j'ai eu une promesse d'embauche dans une entreprise de la place. Je ne sais pas si cette promesse d'embauche peut m'être utile pour le changement de mon séjour ainsi que celle de l'autorisation de travailler.